



Doc. 11882
29 avril 2009

Le 20e anniversaire de l'effondrement des régimes totalitaires en Europe

Proposition de résolution

déposée par M. Dariusz LIPÍŃSKI et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Cette année marque le 20^e anniversaire de la vague de révolutions qui ont conduit au renversement des régimes totalitaires dans les pays d'Europe centrale et orientale et à la restauration de la démocratie et de la liberté d'expression.

Les transformations démocratiques de 1989 résultaient de plusieurs soulèvements sociaux antérieurs, du renforcement de mouvements dissidents, comme Solidarité (Solidarność) en Pologne, et des premières tentatives de réformes dans les pays communistes, avec notamment la perestroïka et la glasnost en Union soviétique.

L'une des étapes marquantes sur la voie de la démocratie a été la victoire de l'opposition, proche de Solidarité, aux premières élections législatives partiellement libres organisées en Pologne depuis la Deuxième Guerre mondiale, le 4 juin 1989. L'ampleur de la victoire de Solidarité lors de ce scrutin a conduit, en août 1989, à la formation du gouvernement de Tadeusz Mazowiecki, premier gouvernement non communiste dans cette partie de l'Europe depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Cet événement a entraîné toute une série de transformations historiques dans les pays d'Europe centrale et orientale: en Hongrie, en Lituanie, Lettonie et Estonie (avec la grande chaîne humaine du 23 août 1989), en République démocratique allemande (avec la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989), en Tchécoslovaquie (avec la Révolution de velours de novembre 1989), en Bulgarie, en Roumanie et en Albanie.

Ce soulèvement des nations a finalement détruit l'ordre politique imposé aux pays d'Europe centrale et orientale en vertu des accords de Yalta.

L'Assemblée décide de commémorer le 20^e anniversaire des événements qui ont amené à l'effondrement des régimes totalitaires dans toute l'Europe et de dresser le bilan des progrès accomplis dans l'instauration de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit dans les pays concernés. En outre, elle décide d'évaluer le rôle joué par le Conseil de l'Europe et ses mécanismes dans ce processus afin de promouvoir ses valeurs essentielles dans les pays non membres.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

LIPIŃSKI Dariusz, Pologne, PPE/DC
AČAS Remigijus, Lituanie, GDE
DĄBKOWSKA-CICHOCKA Lena, Pologne
GRZYB Andrzej, Pologne
IWIŃSKI Tadeusz, Pologne, SOC
JAZŁOWIECKA Danuta, Pologne
KALEMBA Stanisław, Pologne, PPE/DC
KARPIŃSKI Włodzimierz, Pologne, PPE/DC
KAŻMIERCZAK Jan, Pologne, PPE/DC
LINDBLAD Göran, Suède, PPE/DC
MIGNON Jean-Claude, France, PPE/DC
MIKUTIENĖ Dangutė, Lituanie, ADLE
MIKUTIENĖ Dangutė, Lituanie, ADLE
NYKIEL Mirosława, Pologne, PPE/DC
REIMANN Maximilian, Suisse
STIRBLYTĖ Arūnė, Lituanie, ADLE
STULIGROSZ Michał, Pologne, PPE/DC
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC
WACH Piotr, Pologne, PPE/DC
WIKIŃSKI Marek, Pologne, SOC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste